

Réf: Dossier 463917

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAN SECURITY CORPS » en abrégé « ASC »

Siège ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS NON LOIN
DE L'ECOLE DE GENDARMERIE EN FACE DE CAFE DYCOCO,
Lot 657, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2025 , et enregistrés le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN SECURITY CORPS » en
abrégé « ASC »

Objet : - Protection des personnes et des biens,
transport de fonds;

- La sécurité, le gardiennage des biens des
personnes physiques ou morales, ou en collectivité;

- L'assistance sécuritaire physique ou à distance
des entreprises, sociétés, lieux privés, organisations
administratives de l'Etat ou établissements à caractère
public;

- La formation des personnels ou agents chargés
de la sécurité tant en technique de combat, de défense
que de méthodes se rapportant directement à la
surveillance;

- L'étude, la maîtrise et la réalisation de projets
ou de plans visant à la sécurité;

- L'importation, la distribution, la vente, la
représentation de tous matériels ou fournitures afférents
aux activités propres à la sécurité ou au gardiennage;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS NON LOIN
DE L'ECOLE DE GENDARMERIE EN FACE DE CAFE DYCOCO,
Lot 657, Ilot 21

Dirigeant(s) M KONE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00859 du 21/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04483/GTCA/RC/2026 du 21/01/2026

